

Français 2805B

Introduction à la linguistique I

Automne 2016

Cours magistral (CM):	lundi 10h30 – 12h30, local AHB 2B02
Travaux dirigés (TD) :	mercredi 12 :30-13 :30, local AHB 2B04 ou mercredi 14 :30-15 :30, local UCC 61 (Chaque personne sera assignée à l'un des deux groupes, où l'assistance est obligatoire).
Professeur:	François Poiré Bureau : AHB 2R12C 661-2111 xt. 85711 fpoire@uwo.ca
Heures de permanence :	mercredi 12 :30-15 :30
Assistant :	Michael Iannozzi
Heures de permanence:	TBA

Prérequis :

Le cours FR1910 ou FR1900e est un prérequis nécessaire pour ce cours:

You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course pre-requisites and that you have not taken anti-requisite course. Lack of pre-requisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course, you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed.

Description générale

Ce cours introduit les principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, l'étude de certaines autres langues). Dans ce premier cours d'introduction, nous aborderons la transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International (API), la phonétique articulatoire, la phonologie segmentale et la sociolinguistique. En plus d'initier à la linguistique française, le cours vise à aussi développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiants.

Objectifs du cours

- connaître un certain nombre de repères historiques concernant la pratique de la linguistique ainsi qu'un certain nombre de définitions propres au domaine.
- connaître les principes de base et les conventions de la transcription phonétique à l'aide de l'alphabet phonétique international.
- être capable de reconnaître et d'utiliser les symboles de l'API nécessaires à la transcription de mots et de phrases simples en français. Connaître aussi les symboles propres à l'anglais et être capable d'expliquer les principales différences de prononciation entre les deux langues en faisant référence à ces symboles.

- être en mesure de transcrire phonétiquement des mots et des phrases simples à partir de l'orthographe conventionnelle du français.
- être capable de décrire les principes de bases de la phonation et d'identifier sur un croquis les organes impliqués dans le phénomène ainsi que leur rôle dans la production des sons, le tout en utilisant la terminologie française.
- pouvoir fournir une description articulatoire des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles du français et reconnaître sur un croquis articulatoire un son ou une classe de sons et expliquer la contribution de chaque articulateur à la production du ou des sons en question.
- décrire les principales conséquences de la coarticulation de deux sons et reconnaître un certain nombre de phénomènes de coarticulation comme l'assimilation et la dilation, de les nommer et de les décrire.
- être en mesure de situer la phonétique et la phonologie dans l'ensemble des sous-domaines de la linguistique, particulièrement les propriétés du lexique qui permettent de comprendre la phonétique et la phonologie.
- être en mesure d'expliquer la différence entre la phonologie et la phonétique et de distinguer les transcriptions phonétiques et phonologiques en se basant sur les conventions du domaine.
- reconnaître et expliquer les traits phonologiques généraux et particuliers au français. Être aussi en mesure de transposer une description articulatoire en description phonologique et expliquer en termes phonologiques les phénomènes de coarticulation phonétique.
- connaître la manière d'exprimer des règles phonologiques à l'aide d'un format standard et découvrir les éléments d'une règle par l'analyse de petits ensembles d'exemples. Appliquer des règles à de petits ensembles d'exemples et expliquer en termes phonologiques la variation dans la prononciation causée par ces règles.
- être en mesure de différencier les formes phonologiques représentées dans le lexique et les diverses prononciations potentielles découlant de l'application des règles.
- être capable de décrire, d'identifier et de compter les syllabes d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase française et identifier le rôle de la syllabe dans un certain nombre de règles phonologiques du français.
- connaître un ensemble de règles du français standard et un certain nombre de règles propres au français canadien et expliquer les différences d'accent entre dialectes du français
- connaître les différents aspects de la prosodie d'une langue (accent, intonation rythme) et comprendre leur réalisation concrète.
- reconnaître la variation phonologique systématique et l'exprimer cette variation en termes sociolinguistiques (variables et variantes). Être en mesure d'identifier sur un graphique les facteurs linguistiques et les facteurs socioéconomiques qui conditionnent la variation.
- interpréter un graphique sociolinguistique en termes de stabilité et de changement linguistique.
- utiliser la terminologie française propre au domaine à toutes les étapes de ces apprentissages et intégrer cette terminologie à la langue française écrite standard.

Déroulement

Les séances en salle de classe prendront la forme d'exposés du professeur et d'exercices. En plus des deux heures de cours magistral (lundi), une séance hebdomadaire (une heure) d'exercices et d'explications supplémentaires sera animée par l'assistant d'enseignement et par le professeur.

Modalité d'évaluation:

2 travaux pratiques:	20 %
Quiz surprise	10 % (meilleurs 5 sur au moins 6)
Test partiel	25 %
Participation active et appropriée	5 % (comprend l'assiduité et aux CM et aux TD)
Examen final	<u>40 %</u>
Total :	100%

Les travaux pratiques

Les étudiants répondront à un certain nombre de questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils seront évalués pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours. Nous demandons aux étudiants de conserver une copie des travaux pratiques.

Barème:

A+ 90-100 One could scarcely expect better from a student at this level
A 80-89 Superior work which is clearly above average
B 70-79 Good work, meeting all requirements, and eminently satisfactory
C 60-69 Competent work, meeting requirements
D 50-59 Fair work, minimally acceptable
F below 50 Fail

Calendrier des activités:

Un calendrier détaillé des contenus et des lectures sera remis pendant la première semaine de cours.

Manuel :

Tous les textes seront disponibles sur le site OWL du cours.

Bibliographie :

Des références bibliographiques disponibles à la bibliothèque de l'université seront fournies tout au long du trimestre.

Qualité du français :

Les étudiants sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (**travaux pratiques**). Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français :

1. **Grammaire:** les étudiants sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1910 ou FR 1900e (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.

Pénalités pour les travaux remis en retard :

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

No Use of Electronic Devices during Tests: During tests, students are required to turn off and store in a location off their desk all electronic devices, including laptops, cell phones, smart phones, etc.

Use of Electronic Devices in Class:

In order to learn during class time, your attention needs to be focused on the work of the class. Handheld devices take your attention away from the class, as do many activities done on a laptop (Facebook, e-mail, etc.). You are expected to have any handheld devices (cell phones, smart phones, etc.) put away during class, with the ringer turned off. Laptops are allowed, but only for uses related to the activities of the course (e.g. taking notes, consulting materials on the course OWL site, etc.).

Policy on Accommodation for Medical Illness:

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds. A downloadable Student Medical Certificate can be found here: <https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading. The policy can be found here: <https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>

Support Services:

Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences:

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here:

<http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance:

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (Academic Handbook)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies:

Please read carefully this information, which forms part of the course outline:

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html